



**DEMANDE DE PRIME D'INSTALLATION  
POUR UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) NOUVELLEMENT AGREE(E)**

|  |           |
|--|-----------|
| Nom : ..... Nom de naissance : .....   |           |
| Prénoms : ..... Date de naissance : .....  |           |
| Adresse.....   |           |
| Téléphone : .....Mail : .....  |           |
| Percevez-vous actuellement des prestations familiales de la MSA Auvergne? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON  |           |
| Etes vous assuré maladie ou ayant droit à la MSA Auvergne ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON  |           |
| N°INSEE : .....  |           |
| <b>Agrément délivré le : ..... par le Conseil général de : .....</b>   |           |
| <b>Déclaration sur l'honneur</b>   |           |
| Je soussigné(e) M(me) .....  |           |
| Déclare solliciter l'attribution de la prime d'installation pour l'achat de .....  |           |
| Je m'engage sur l'honneur à respecter la charte d'engagements réciproques dont j'ai pris connaissance  |           |
| Date : .....   | Signature |
| <b>Rappel des pièces à fournir</b>   |           |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>* imprimé de demande complété et signé</li> <li>* photocopie de la notification d'agrément</li> <li>* photocopie de l'attestation de formation</li> <li>* les photocopies des deux premiers bulletins de salaire</li> </ul> |           |

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des informations fournies et autorise le traitement informatique des renseignements donnés dans le respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Je prends connaissance du fait qu'ils pourront être vérifiés. Je m'engage à signaler tout changement qui les modifierait.

Ce formulaire, dûment complété, signé et accompagné des pièces justificatives demandées, est à retourner à l'adresse suivante :

**MSA Auvergne Service Action Sociale  
75 boulevard François Mitterrand  
63972 CLERMONT FERRAND CEDEX 9**

**Toute demande incomplète sera retournée au demandeur**

## **PRIME D'INSTALLATION POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES**

### **OBJECTIF :**

Attribuer une aide financière pour renforcer l'attractivité du métier d'assistant(e) maternel(le) et faciliter l'équipement en mobilier et en matériel nécessaire au bien être, à l'éveil et à la sécurité des enfants accueillis.

### **BENEFICIAIRES :**

Les assistant(e)s maternel(le)s nouvellement agréé(e)s qui relèvent de la MSA Auvergne à la date de réception de la demande (lui-même/ elle-même ou leur conjoint)

- au titre de la branche famille, quelle que soit l'allocation ou prestation qu'ils (ou elles) perçoivent
- au titre de la branche maladie pour les familles qui ne perçoivent pas de prestations familiales

### **CONDITIONS D'ACTIVITES :**

- ✓ Etre agréé(e) pour la première fois et avoir suivi la première partie de la formation obligatoire avant l'accueil du premier enfant
- ✓ Se prévaloir d'un minimum de 2 mois d'activité d'assistant(e) maternel (le)
- ✓ Formuler la demande dans un délai d'un an à compter de la date de l'agrément.
- ✓ Exercer son activité à domicile ou dans le cadre d'une Maison d'assistant(e)s maternel(le)s MAM sous réserve de respecter les dispositions légales.

### **CONDITION DE RESSOURCES :**

Aucune condition de ressources

### **ENGAGEMENTS :**

L'assistant(e) maternel(le) doit à travers une charte s'engager à:

- ✓ rester au moins 3 ans dans la profession à compter de la demande de la prime.
- ✓ appliquer une tarification respectant la limite maximale de cinq Smic horaire/jour fixée dans le Code de la sécurité sociale
- ✓ renseigner ses disponibilités sur le site Internet <http://www.mon-enfant.fr/web/guest/accueil> et être référencé(e) auprès du relais assistantes maternelles (Ram) de son territoire.
- ✓ transmettre à la MSA Auvergne, dans les 3 ans suivant la demande de prime, les justificatifs de l'emploi de la prime.
- ✓ rembourser à la MSA Auvergne, en cas de non respect de ces engagements, le montant de la prime.

### **MONTANT DE LA PRIME :**

Montant forfaitaire de 500 €